

Géroskopie

17/01/2023 - Réactions

Rapport de la Défenseure des droits : pas de surprise du côté des Ehpad...

Par Catherine Maisonneuve

Le bilan sévère dressé par la Défenseure des droits ne surprend pas le secteur des Ehpad, qui demande des mesures immédiates et ambitieuses.

Ratio de 8 professionnels pour 10 résidents

Dans un communiqué publié la veille de la publication officielle du rapport (<https://www.geroscopie.fr/la-defenseure-des-droits-denonce-les-atteintes-aux-droits-continuent-idm-0-ids-30971>) de la Défenseure des droits, l'Association des directeurs au service des personnes âgées AD-PA (<https://ad-pa.fr>) rappelle que depuis plus de 15 ans, l'État s'est engagé à mettre en oeuvre un ratio de 8 professionnels pour 10 personnes âgées en établissement alors qu'il est aujourd'hui à peine de 6 pour 10 et que la Défenseure des droits « a donc parfaitement raison » de rappeler la nécessité de ce ratio « comme l'a aussi récemment considéré l'Assemblée nationale ».

Les constats et les actes

L'Uniopss (<https://www.uniopss.asso.fr>) confirme dans un communiqué du 17, que le bilan, sévère, de Claire Hédon est « malheureusement sans surprise pour les associations qui alertent sans relâche sur la situation préoccupante pour les personnes accompagnées et pour les professionnels ». Elle dit partager « l'exigence de renforcement de la lutte contre la maltraitance, en facilitant les contrôles mais aussi en améliorant les situations individuelles par l'identification, le signalement et l'analyse systématique de ces situations » et conclut attendre « des mesures fortes » des travaux du CNR Fabrique du Bien vieillir : « chacun connaît les constats, il est temps d'y répondre par des actes ! ».

Plan Marshall des métiers du Grand âge

La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa) (<https://www.fnadepa.com>) « partage pleinement » la recommandation urgente d'augmenter les personnels soignants et animateurs pour atteindre un ratio minimum de 8 ETP pour 10 résidents. Rappelant sa récente enquête RH (<https://www.geroscopie.fr/les-vieux-meritent-mieux-urgencegrandage-idm-33-ids-30725>), elle « exhorte » le Gouvernement à mettre en oeuvre urgemment un « plan Marshall » des métiers du Grand âge - comprenant notamment 100 000 recrutements sur 5 ans - « dans le cadre d'une réforme globale et ambitieuse du secteur ».

Rôle des CVS

Le réseau d'élus de conseil de la vie sociale Inter CVS 91 (<https://eluscvs91.over-blog.com>) adhère au constat de la Défenseure des droits mais regrette que le rôle des CVS ait été sous-estimé dans son premier rapport et oublié dans le second alors qu'un CVS « qui joue bien son rôle peut aborder bien d'autres sujets qui contribuent par le dialogue à la prévention, à la médiation collective pour le bien-

être de tous les résidents et pas seulement pour un contentieux individuel ». Il indique encore « qu'à défaut de solution interne », le président du CVS est incité dans le nouveau décret à orienter une plainte vers le Défenseur des droits...

Communiqué de l'AD-PA du 15 janvier fichier joint

Communiqué de l'Uniopss du 17 janvier fichier joint

Communiqué de la Fnadepa du 17 janvier fichier joint

Réaction d'Inter-CVS 91 (https://eluscvs91.over-blog.com/2023/01/ehpad-les-droits-des-residents-pas-assez-respectes.html?utm_source=_ob_email&utm_medium=_ob_notification&utm_campaign=_ob_pushmail)